

Parc naturel régional du Vercors

COMITÉ SYNDICAL : DÉLIBÉRATIONS

27 février 2021 à 9h30 en visioconférence

Le vingt-sept février deux mille vingt-et-un, le Comité syndical du Parc Naturel Régional du Vercors, dûment convoqué le douze février deux mille vingt-et-un par le Président, s'est réuni en visioconférence.

Délégués présents :

Adenot Jacques, Délégué de Saint-Nizier-du-M.
 Ageron Philippe, Délégué de Pont-en-Royans
 Alleyron-Biron Robert, Délégué de La Rivière
 Anzellotti Vanessa, Déléguée de Beauvoir-en-Royans
 Armand Jacques, Délégué de Saint-Agnan-en-Vercors
 Baudrier Marie-Odile, Déléguée de Saint-Julien-en-Vercors
 Boetti Di Castano Jérôme, Délégué de Sassenage
 Boukaala Sarah, Déléguée Région AuRA
 Bret Daniel, Délégué de Saint-Martin-de-Clelles
 Champavier Damien, Délégué de Saint-Thomas-en-R.
 Charbonnel David, Délégué de Izeron
 Charmet Martine, Déléguée CD26
 Chauchot Bertrand, Délégué suppléant de Romeyer
 Coing-Belley Stéphane, Délégué de Montaud
 Cullaz Pascal, Délégué de Miribel-Lanchâtre
 David Jean-Loup, Suppléant de Saint-Martin-le-Colonel
 de Breza Julie, Déléguée de Seyssins
 Dolin Julien, Délégué de Cognin-les-Gorges, départ 11h20
 du Retail Valérie, Déléguée de Die
 Dubreuil Claude, Délégué de Bouvante
 Dutel Olivier, Délégué de Rencurel
 Dye Jean-Christophe, Délégué de Saint-Martin-en-Vercors
 Fillet Pierre-Louis, Délégué CCRV, départ 11h45
 Fort Bernard, Délégué de Saint-Julien-en-Quint
 Gagnier Gérard, Délégué CCVD
 Gimelle Dominique, Délégué de Saint-Nazaire-en-R.
 Giraud-Guicherd Catherine, Déléguée de Monestier-du-Percy
 Glenat Anne, Déléguée de Le Gua
 Jacquemoud Daniel, Délégué de Lus-la-Croix-Haute
 Jimenez-Debeze Isabelle, Déléguée de Fontaine
 Kraemer Michael, Délégué CCMV
 Lévi Thierry, Délégué de Oriol-en-Royans
 Maillard Hugues, Délégué d' Autrans-Méaudre-en-V.
 Mathon Frédéric, Délégué de St-Laurent-en-R., départ 12h15
 Matt Patrick, Délégué de Gignors-et-Lozeron
 Mollon Alice, Déléguée de Seyssinet-Pariset
 Mulyk Fabien, Délégué CD38
 Nava Nicole, Déléguée de Saint-Marcellin, arrivée 10h
 Obaton Joël, Délégué de Saint-Just-de-Claix
 Pasdrmadjian Yannick, Délégué de Claix
 Perrin Jacques, Délégué de Saint-Quentin-sur-Isère
 Peybernes Camille, Délégué de Saint-Pierre-de-Chérennes

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice : 115

Présents : **54** (mini 30)

NOMBRE DE VOIX

En exercice : 179

Présentes : 74

Pouvoirs : 35

Total : 109 (mini 90)

Peyretout Nicolas, Délégué de La Motte Fanjas, départ 11h30
Pfanner Virginie, Déléguée Région AuRA
Picaud Camille, Déléguée de Echevis
Puech Pierre-Gaël, Délégué de Laval-d'Aix
Reynaud Philippe, Délégué Région AuRA
Sallaz-Damaz Yoann, Délégué de Noyarey
Sartore Dominique, Suppléant de Saint-Jean-en-Royans
Sentis Henri-Jacques, Délégué de Choranche
Terrier Nathalie, Déléguée de Saint-Andéol
Tregret Agnès, Déléguée de le Percy
Uzel Jean-Paul, Délégué suppléant de Villard-de-Lans
Vartanian Michel, Délégué de Chamaloc

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Aarab Mounir, Délégué Région AuRA
Aurias Claude, Délégué Région AuRA
Blanc Didier Claude, Délégué Région AuRA
Correard Michel, Délégué de Châtillon-en-Diois
Dolin Julien, Délégué de Cognin-les-Gorges (à partir de 11h20)
Giroutru Pascal, Délégué de Ponet-Saint-Auban
Helmer Nathalie, Déléguée CD26
Mena Eric, Délégué de Gresse-en-Vercors
Morin Christian, Délégué CD26
Nouhaillaguet Eric, Délégué de Saint-Paul-les-Monestier
Ottenheimer Thomas, Délégué de Vassieux-en-Vercors
Pellini Catherine, Déléguée CCD
Perazio Bernard, Délégué CD38
Polat Julien, Délégué CD38

Délégués excusés :

Blunat Pierre, Délégué de Vinay
Rozand Sylvie, Déléguée suppléante de Presles
Moreau-Glénat Geneviève, Déléguée suppléante SMVIC

Invités excusés :

de Witasse-Thézy Camille, Sous-préfète de Die
Battistel Marie-Noëlle, Députée de l'Isère
Royannez Jean-Pierre, Chambre d'agriculture de la Drôme
Montillet Carole, Conseillère Région AuRA

Participaient également à la réunion :

Aubanel Alain, Distillerie 4 vallées
Barbotin Odile, Présidente des GTV
Duvillier Quentin, Technicien CD26
Planel Jean-Marc, St Vincent la Commanderie
Robert Alain, représentant du CESER
Sautier Eulalie, Déléguée suppléante de La Motte Fanjas
Suzzarini Pierre, Maire de Mens
Thiault Claudine, Déléguée suppléante de Saint-Julien-en-Vercors
Véron François, 1er vice-président du Conseil scientifique

Le Président ouvre la séance.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu du Comité Syndical du 12 décembre 2020 (1 NPP car absent).

*Après avoir entendu lecture des décisions prises par le Président du PNRV par délégation du Comité Syndical depuis le 12 décembre 2020 (**décision n° 2020.P41 à décision 2021.P04**) ainsi que l'exposé du Président, et après diverses échanges de vues et interventions, le COMITÉ SYNDICAL*

- DECIDE -

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Comité Syndical du 27 février 2021**

Débat d'orientation budgétaire

Document en annexe : rapport d'orientations budgétaires 2021

Le comité syndical est invité à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Le DOB n'a aucun caractère de décision, mais fait néanmoins l'objet d'une délibération, afin que le représentant de l'État s'assure du respect de la loi.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif, d'informer sur la situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires et de présenter les actions mises en œuvre.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a renforcé le rôle du DOB. Les dispositions nouvelles consacrent et renforcent son cadre légal tel que prévu actuellement par le CGCT et tel qu'il a été précisé par la jurisprudence administrative :

- La transmission obligatoire aux communes membres du rapport sur le DOB permet une meilleure concertation de toutes les parties sur les décisions à prendre en matière financière.
- Le DOB doit porter sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette et, pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment sur les dépenses de personnel, les avantages en nature et le temps de travail du personnel, avec une délibération spécifique prenant acte du débat et une mise en ligne du rapport relatif au DOB sur le site internet de la collectivité.

Le DOB représente, pour chaque collectivité, un outil pour réduire ses propres incertitudes par un éclairage et une anticipation sur le moyen terme de ses propres marges de manœuvre et de ses propres capacités, en matière d'autofinancement, d'endettement et d'investissement. Compte tenu du rapport d'orientation budgétaire annexé, ainsi que des présentations rétrospective et structurelles du budget,

À l'unanimité :

→ de PRENDRE ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Comité Syndical du 27 février 2021**

Vote du règlement intérieur du syndicat mixte

Document en annexe : Règlement intérieur

Le comité syndical est invité à voter son règlement intérieur, suite aux élections en comité syndical du 3 octobre 2020, comme le prévoient les statuts.

À l'unanimité (une abstention) :

- d'**APPROUVER** le nouveau règlement intérieur du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors
- et d'**AUTORISER** le président à signer tous les documents et actes nécessaires.

FEUILLET DE CLÔTURE

Comité Syndical – séance du 27 février 2021

2021.CS 01 : Débat d'orientation budgétaire

2021.CS 02 : Vote du règlement intérieur du syndicat mixte

Fait et délibéré le 27 février 2021 et ont signé les membres présents,

à Lans-en-Vercors, le 27 février 2021

Le Président,

Jacques ADENOT.